

■ AULT

La commune souhaite ouvrir le phare aux visites

Fermé au public depuis plusieurs années, le phare d'Ault pourrait à nouveau devenir accessible. C'est en tout cas le souhait de Marcel Le Moigne, maire d'Ault, qui a entamé les démarches en ce sens.

Sur les cartes postales de la commune d'Ault, son phare y est souvent représenté. Il a même fait la première page du guide Michelin comme aime le rappeler Marcel Le Moigne, maire de la commune. Mais pour les habitants comme pour les touristes, il est impossible d'y pénétrer. Cette situation pourrait changer dans les mois à venir. C'est en tout cas le souhait du maire.

« C'est une occasion de le mettre en valeur »

« Le phare est un endroit emblématique d'Ault et où il y a une très belle vue », note Marcel le Moigne. « Il y a quelques années, pendant le mandat de Jean-Yves Cauchois, Phares et Balises [N.D.L.R. : le propriétaire de

l'édifice] avaient proposé l'achat du phare ». Malheureusement, la commune ne pouvait pas se permettre de l'entretenir et donc la démarche n'avait pas abouti. L'idée est donc revenue sur la table, non pas pour l'acheter, mais pour l'ouvrir aux visites du public. « C'est une occasion de le mettre en valeur », ajoute l'édile.

Pour ce faire, la commune a entamé des démarches. Le pôle Phares et Balise a d'ores et déjà donné l'autorisation à la municipalité de le faire visiter. Mais avant de pouvoir accueillir les touristes et visiteurs, le phare doit passer une ultime épreuve. « Il faut que la commission de sécurité nous donne son accord », explique le maire. Cette commission s'est déjà déplacée sur les lieux mais elle demande à la municipalité davantage d'informations sur la nature du projet. « Nous devons faire un mémoire pour savoir exactement quelle utilité nous allons en avoir ».



Les Aultois et touristes pourront peut-être visiter le phare d'Ault. C'est une volonté de la municipalité qui a entamé les démarches.

Le projet

Si les traits du projet ne sont pas encore tout à fait établis, l'édile penche pour une visite com-

plète de l'édifice, jusqu'à la courative « pour avoir un point de vue exceptionnel », se projette l'édile. « Il ne sera peut-être

pas ouvert 7 jours sur 7 mais il y aura des périodes de visite où quelqu'un pourra raconter les histoires du phare ».

Il pourrait y avoir également des expositions à l'intérieur du phare, au rez-de-chaussée, ou même dans les escaliers. « On pourrait également faire des expositions temporaires pendant l'été, à l'extérieur », imagine Marcel Le Moigne.

Des travaux à faire

En bon état, le phare ne nécessite pas de grands travaux mais de « petits aménagements ». Bouclé sur la partie Nord pour des raisons militaires, son accès direct avec le bourg d'Ault a été perdu. L'ancienne maison du gardien vendu, les chemins d'accès sont désormais privés. La commune envisage donc quelques travaux pour faciliter son accès.

Mis en service en 1951, le phare d'Ault pourrait être ouvert au public dès cet été.

Augustin Thibou